G. Bellefleur

DEVOIRS et QUALITÉS

des membres du bureau de direction d'un cercle de l'A. C. J. C.

3 9004 01509140 5

Le Comité Régional Trifluvien de l'A. C. J. C.

1920

LP
F
5012
1920
A78

1207805

3 0064 00010 0

G. Bellefleur

DEVOIRS et QUALITÉS

des membres du bureau de direction d'un cercle de l'A. C. J. C.

Le Comité Régional Trifluvien de l'A. C. J. C.

1920

LPF5012
1920
A78

1207805

Nihil obstat

Mgr, U. MARCHAND, Censor.

PERMIS D'IMPRIMER

F. X. CLOUTIER,

Evêque des Trois-Rivières

LES ELECTIONS

Méditons un peu sur un devoir parfois négligé mais important de la vie de toute association, devoir qui revêt un caractère éducatif indiscutable: les élections.

Mettons de côté les considérations d'ordre théorique et entrons immédiatement dans l'application pratique.

De la façon dont les élections sont conduites dépend dans une large part le succès ou l'insuccès d'une année, pour nos comités autant que pour nos cercles, quelquefois même l'avenir du mouvement dans toute une région. On a vu des unions régionales entières paralysées, menacées de dissolution, à la suite d'une élection hâtive. Que de groupes sont disparus avant même d'avoir été affiliés faute d'avoir été dirigés sagement au début par un bureau soigneusement choisi. Même si le cercle est en pleine prospérité, il suffira souvent d'une élection mal faite pour le mettre en danger. Si l'on ne s'est pas donné la peine d'étudier "ses hommes", si l'on a laissé au hasard de présider au choix des membres qui devront faire vivre le cercle,

les séances ne seront pas préparées, manqueront de suite, deviendront ennuyeuses, le groupe sera déserté, le recrutement faiblira, les relations seront négligées, bref, l'année sera perdue, si la vie toute entière du cercle n'est pas sérieusement atteinte.

On lit quelque part:

"Mieux vaut retarder un an, deux ans et même plus, s'il le faut, une fondation, que d'accepter un seul incompétent, un "indésirable," celui-ci nuira par la suite à l'activité des autres membres, paralysera leur initiative et compromettra dans l'opinion publique leur influence, comme celle du cercle de l'A. C. J. C." (1)

Ces lignes se rapportent plutôt à la fondation d'un cercle, mais nous pouvons cependant en tirer une leçon pour l'élection des membres au bureau de direction d'un groupe déjà fondé.

Si l'on a pas assez de membres capables de remplir une charge, il vaut mieux se contenter, d'un conseil de deux ou trois, qui sau-

---

(1) page 4, tract No. 2, Comité Régional de Québec.

ront faire tout le travail, car le succès dépend non du nombre des dignitaires mais de l'efficacité du bureau de direction.

Quelles qualifications particulières faut-il donc apporter, demandera-t-on, pour devenir un bon officier du cercle. Et tout d'abord, aimer l'oeuvre, avoir une âme d'apôtre. L'égoiste ne comprendra jamais rien des devoirs qu'impose la direction d'un groupe de jeunes gens. Cherchons en premier lieu les dévoués, les généreux. Appelés aussi à conduire, à former les autres, les membres du conseil doivent s'être donné la peine de pratiquer l'Association, de fouiller ses statuts, d'approfondir son programme, d'apprendre ses méthodes, de suivre ses progrès, de lire ses publications, de connaître ses dirigeants.

Les membres sur qui repose le cercle, doivent avoir une formation plus solide que les autres, car ce sont eux qui servent d'exemple et entraînent les autres, comme ce sont eux qui dirigent et orientent le groupe.

Pour que le cercle vive et fonctionne bien, il lui faut, "un bu-

reau" de direction en vie, un président en vie, et aussi un aumônier en vie." (1)

Avant d'élire un membre à telle ou telle fonction, tenons donc compte de ses goûts, de ses aspirations et de ses capacités, et ne disons plus, c'est un bon garçon, il est instruit, il est le plus vieux dans le cercle, etc. etc.

Je livre à votre réflection les faits suivants:

M. Jules St-C...., médecin nouvellement reçu, vient d'arriver dans sa paroisse pour y exercer sa profession, après plusieurs années d'études à Montréal. M. St-C...., garçon studieux, est estimé de tous, il a certainement un bel avenir d'assuré, mais il ne connait d'A. C. J. C. que pour en avoir entendu parler en badinage par quelques camarades d'université: jamais il n'a fait partie, même au collège, d'aucun de nos cercles. Il n'a pas, du reste, l'esprit à l'association. Or, le cercle paroissial qui languit depuis un an, est justement sur le point de faire ses élections, et plusieurs membres, soucieux de se reprendre

(1)—P. 5. tract 3, C. R. Québec.

cette année, songent à nommer cette fois un solide bureau de direction. Mais voici: on semble s'accorder sur le choix de notre ami St. C..... "On va l'entrer au cercle, disent-ils, puis il sera très simple de le faire passer, il est capable, excellent garçon, il nous fera certainement un bon président."

Jean Baptiste O... est le secrétaire de son cercle depuis la fondation, il en est la cheville ouvrière depuis le début, il en est l'âme. Après deux ans d'une activité capable de suppléer au défaut de zèle de quelques uns des officiers du groupe, (amenés à la direction au hasard), Jean s'inquiète de ce que sera son cercle le jour où ses occupations grandissantes le forceront de porter ailleurs son dévouement inlassable. Il m'a confié qu'il a décidé de n'accepter cette année encore que le rôle effacé qu'il a toujours gardé, et de remplir s'il le faut la tâche du président; il ne voit personne qui puisse efficacement prendre le cercle en main.

Le conseil est le mouvement de l'horloge, ce mouvement est

composé d'un ressort et de roues de différentes grandeurs; chaque partie a sa place, aucune ne peut remplir l'office de l'autre. de Jean-Baptiste est le grand ressort et non tout le mouvement. Qu'on lui offre la présidence, et qu'il s'emploie à faire marcher les autres. Georges n'est pas un meneur, mais sait quelque peu écrire, qu'on fasse de lui un secrétaire; avec un coup de main, soutenu par son président qui le forme et l'aide, il deviendra bientôt un officier utile. Il en est ainsi de Jacques, de Paul, des autres.

Voici d'ailleurs ce qu'enseigne le R. P. Belleavance dans son livre intitulé: "Pour préparer l'avenir."

"Les charges doivent être confiées chacune à celui qui peut la remplir en vue de la fin du cercle. Je n'aurais pas confiance à un groupe où l'on se distribuerait alternativement les charges, pour se faire plaisir à tour de rôle. On ne doit pas nommer président celui à qui l'on veut faire plaisir, ni même précisément celui qui s'est le plus dévoué, mas celui qui, à tout prendre, peut le mieux rem-

plir les obligations du cercle. En un mot les charges doivent être des charges non des honneurs ou des récompenses."

Ces paroles sont assez claires. Efforçons-nous de les mettre en pratique pour le bon fonctionnement de nos groupes.

Voyons maintenant les qualités que doivent posséder chacun des membres du bureau de direction et la tâche qu'ils ont à remplir.

——o——

Le président. — Le président est l'âme du bureau de direction. En conséquence il doit être pénétré, plus que les autres, de l'esprit de l'Association: il doit la comprendre mieux, il doit la vivre plus intimement, il doit donner l'exemple en tout.

Le président doit être renseigné sur l'A. C. J. C., avoir lu ses tracts et brochures, à plus forte raison doit-il se faire un devoir de lire régulièrement le "Semeur" et la "Voix de la jeunesse" de sa région.

Autant qu'il est possible, le président doit assister aux congrès, aux conseils fédéraux, aux con-

ventions régionales et aux séances inter-cercles afin d'y rencontrer les chefs de l'A. C. J. C., de les connaître et de mettre à profit leur expérience.

Un président sans énergie, sans initiative ni dévouement, est un piètre président. Ces trois qualités sont également indispensables. S'il ne les possède pas comment verra-t-il à l'exécution du travail, comment préparera-t-il les séances, comment obtiendra-t-il de la discipline, du zèle?

Que diriez-vous d'un président qui arriverait toujours en retard et qui s'absenterait à tout propos?

Il faut que le président soit toujours à son poste, qu'il pousse constamment à la roue, qu'il exécute le premier ce qu'il propose.

Un des principaux devoirs d'un président c'est de prier beaucoup pour son cercle, la grâce divine est la vie de l'apôtre: sans elle que sont les efforts humains?

Un don que le président doit cultiver, c'est celui de se faire aimer des membres; causer avec eux et ne jamais perdre une oc-

casion de leur parler de l'A. C. J. C. Il doit aussi les encourager et se montrer capable de règler les petites difficultés qui ne manquent pas de surgir.

Pourquoi ne prendrait-il pas l'habitude de faire chez lui de petites veillées intimes pour les membres? On y invite aussi l'aumônier. C'est de nature à développer entre tous l'amitié vivifiante.

La bonté n'exclut pas l'autorité; en séance le président doit savoir maintenir l'ordre. Un trop grand laisser-aller retarde beaucoup le travail et parfois menace de faire perdre tout l'intérêt de la séance. C'est à lui qu'il revient de ramener par un bon mot, par une digression, une interpellation, le sérieux, l'entrain, l'application.

En dehors des séances, le président, doit rencontrer souvent l'aumônier, lui faire part de ses projets, l'entretenir, de ses expériences, lui demander conseil ne pas craindre de recourir à ses lumières, à son concours.

C'est ainsi que le président pourra se mettre à la disposition

des membres qui ont besoin de renseignements ou d'assistance. Un ami a-t-il un travail à préparer, un article à rédiger, comment pourra-t-il s'y refuser si le président lui fournit les livres nécessaires, lui dicte comment s'y prendre. Un officier du conseil, le secrétaire ou le trésorier, est absent, pour une raison ou pour une autre, le président doit être en mesure de le remplacer. Il importe donc qu'il soit capable de remplir toutes les charges de sorte que le cercle n'ait jamais à souffrir dans sa direction.

Mais dira-t-on peut-être le président ne peut pas tout faire! Certes, non, mais s'il connait bien son devoir et son cercle, il saura tout faire faire.

Nous lisons dans le tract déjà cité:

"Il importe que la besogne soit répartie entre les membres du bureau de direction. En général le président doit faire faire la besogne. Ce qui lui permettra certains loisirs. Soulagé d'une partie du travail matériel, il lui reste encore le fardeau de la mi-

se en branle, de la responsabilité, de la surveillance, du contrôle et de l'exécution. C'est en quoi surtout est difficile et lourde la fonction du président." (1)

——o——

Le Vice-président.—On peut dire que le vice-président doit avoir les mêmes qualités et les mêmes devoirs que le président. Il peut se faire qu'il ne soit pas aussi avancé que lui, mais avec son concours il doit chercher à compléter sa formation, car d'après nos constitutions, le vice-président remplace le président quand celui-ci est absent. Pourquoi ne mériterait-il pas d'être appelé plus tard à lui succéder.

Que le vice-président ne perde donc aucune occasion de se renseigner sur les devoirs qu'un président doit remplir.

Le secrétaire. — A quelque catégorie du cercle qu'il appartienne, le secrétaire doit toujours posséder une instruction suffisante pour rédiger un procès-verbal des séances du groupe,

(1) Page 17).

pour tenir les archives complètes. Il a aussi à écrire les minutes des assemblées du conseil, noter les initiatives, conserver les comptes rendus des conventions, des séances inter-cercles, et autres réunions où le cercle est représenté. Il doit, en outre, faire la correspondance et envoyer des rapports réguliers au Comité Central et à son Comité régional.

Comme cette fonction contient un certain nombre d'exercices essentiels, qu'on retrouve dans tous les groupes, il serait à souhaiter que les secrétaires se rencontrent de temps en temps sous la direction par exemple du secrétaire de l'Union Régionale; il pourrait se tenir des réunions périodiques où les méthodes des uns et des autres seraient comparées et partant grandement améliorées, souvent simplifiées. Il serait bon, certainement, d'adopter une plus grande uniformité de procédés.

Une des qualités qu'on apprécie le plus chez le secrétaire du groupe, c'est la ponctualité, disons mieux, le souci de toujours accomplir sa tâche en temps. La

fonction de secrétaire contribue beaucoup à développer le sens des responsabilités chez celui qui prend son rôle au sérieux.

La bonne conduite du cercle dépend beaucoup de l'attention que porte le secrétaire aux menus détails qui constituent le programme de l'année, convocations, ordres du jour, distribution de la besogne, compilation des statistiques, relations, etc. Que d'ennuis, par exemple, il pourra éviter en avertissant quelques jours à l'avance les membres inscrits pour remplir la prochaine séance, de la part qu'ils auront à exécuter, en rappelant avec tact au devoir les camarades qui ont omis de motiver leur absence, en fournissant au conseil des rapports discrets mais complets sur les négligences, en répondant aux lettres dans le plus bref délai.

On attend du secrétaire un grand esprit d'ordre et un zèle constant au travail.

—o—

Le trésorier. — Trois qualités se trouvent chez le bon trésorier: le plus complet désintéressement

le souci de l'exactitude, l'itiative.

Dans nos groupes on ne peut multiplier les charges à l'infini. C'est au trésorier qu'on confiera ordinairement, à la fois, le soin de la caisse et des collectes en même temps que des entreprises destinées à rapporter quelques sous. On comptera même sur son activité pour combler les vides du budget, et trouver les fonds nécessaires pour participer aux souscriptions générales en faveur du Comité Central et du comité régional.

Une réunion des trésoriers avec le trésorier du comité serait de nature à faire beaucoup de bien sous le rapport des finances, et des cercles et de l'Union régionale.

——o——

Le Bibliothécaire. — Homme d'étude, ami des livres, chercheur, le bibliothécaire peut rendre de grands services à son cercle. On reporte sur lui la charge d'approvisionner le groupe de matériaux ; c'est lui qui doit signaler au conseil les livres et les publications qui peuvent intéresser le plus les membres du

cercle. Il doit aussi se tenir au courant de tout ce que publie l'Association. Il dresse l'inventaire de la bibliothèque du cercle, enles prêts de livres, s'occupe de leur distribution. Il est encore le dispensateur de la littérature de propagande, dont il garde toujours un assortiment garni.

——o——

Les Conseillers. — Ordinairement les plus jeunes en besogne, les conseillers sont à leur stage d'apprentissage à la direction. On a bien défini leur rôle lorsqu'on a écrit qu'ils secondent les officiers du cercle. Un groupe qui marche bien trouve matière à occuper ses conseillers: organisation de séances inter-cercles, de pique-niques, de conférences; direction de Comités temporaires, décoration des salles, disposition et entretien des meubles, réceptions, attention aux nouveaux membres.

——o——

Le bureau de direction. — En somme, les membres du bureau de direction ont chacun un rôle particulier à jouer, important de

toute l'importance de chaque pièce qui constitue le mouvement de l'horloge. Nous ne reviendrons pas sur le soin qu'on doit apporter à bien préparer et à bien faire les élections. Rappelons plutôt en terminant que le dévouement dépensé par les officiers de nos cercles n'est pas perdu. Celui qui s'acquitte consciencieusement de ses devoirs travaille efficacement à sa formation en s'habituant à la direction des hommes, en cultivant chez lui des qualités précieuses, en développant des relations d'amitié qui lui seront non-seulement agréables mais utiles.

Que chacun, à sa place, se mette donc avec ardeur à la tâche, et nos membres et nos groupes verront une année prospère, fructueuse, qui fera dire à tous ce que plusieurs ne cessent d'éprouver et de répéter: Vraiment c'est l'Association qui me dirige et me soutient, c'est en elle que repose le succès de mon avenir, celui de ma race et de ma foi en mon pays.